

**La démarche**

Il ne s'agit pas d'une étude de gare proprement dite mais d'une mission d'expertise technique dans le cadre d'un projet d'aménagement de pôles d'échanges porté par la SNCF Gares et Connexions et par la Région.

**Le contexte**

La gare de Lille-Flandres est la principale gare de la Métropole lilloise en termes de volumes de trafic et de fréquentation de passagers. Elle est la première gare de province pour le trafic TER, accueille des TGV et la majorité des TER Nord-Pas-de-Calais y sont terminus. Par ailleurs, la gare accueille des trains venant de Belgique (Courtrai, Ostende, Anvers, Tournai, Namur et Liège-Guillemins). 60% de la clientèle est liée aux déplacements pendulaires.

Gares & Connexions et l'AREP initient un chantier visant à augmenter la capacité de la gare. Par ailleurs, le projet vise à spécialiser la gare en blocs origines/destinations pour répondre à de la réorganisation des lignes en amont de la gare pour améliorer la régularité et fréquence du trafic.

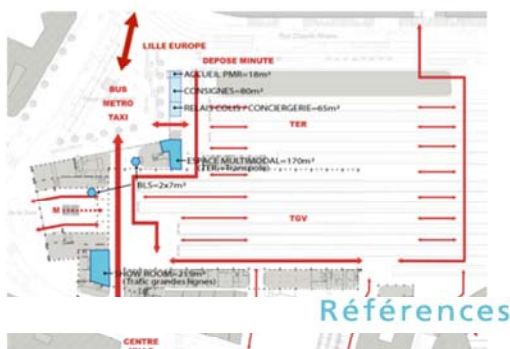
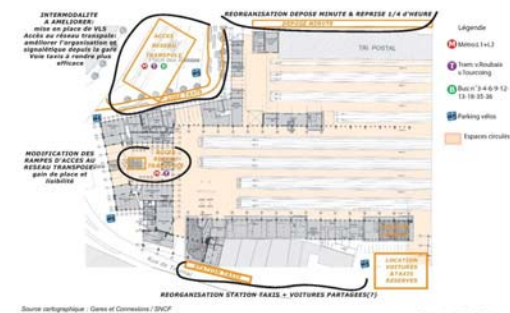
Les quais pourraient également être spécialisés en fonctions de quatre blocs : Douai, Valenciennes, Don-Sainghin – Lens et Hazebrouck. Outre le projet d'augmentation de la capacité, Gares & Connexions prévoit d'améliorer l'accueil des usagers pour que la gare devienne un lieu de vie : confort, signalétique, organisation de ses différents sous-espaces, espaces commerciaux, espaces de bureaux etc...

**Les enjeux**

- Rationalisation et valorisation des espaces en gare
- Capacités et gestion des flux
- Ouverture vers la Ville
- Intermodalité et multimodalité
- Liaisons Lille Flandres / Lille Europe
- Commercialisation

**Les thématiques spécifiques**

- Benchmarking européen
- Répartition des fonctions et des flux
- Ouvrir la gare sur la ville par gestion des flux et lisibilité des déplacements
- Améliorer la relation avec le réseau Transpole
- Signalétique



Maître de l'Ouvrage: Région Nord-Pas-de-Calais  
Etat d'avancement: Clôturé  
Date: 2011 - 2012

planification  
mobilité  
environnement  
espace public